

son grand âge, & Mr. son fils qui en avoit la survivance, en a pris possession. Le fils aîné de Mr. le Chancelier d'Aguesseau a acheté de l'agrément de S. M. la Charge d'Avocat General du Parlement de *Paris*, qu'avoit ci-devant Mr. Joly de Fleury qui embrasse l'état Ecclésiastique, & se retire de l'embarras des affaires.

L'Evêché de *St. Omer* a été donné à l'Abbé de Valbelle l'un des Aumôniers du Roi, & celui de *Sarlat* en Perigord, à l'Abbé le Blanc frere du Secretaire d'Etat. L'Archevêché de Rheims vacant par la mort du Cardinal de Mailli, a été offert à Mr. l'Abbé Fleury ancien Evêque de *Frejus* & Précepteur de S. M. Ce digne Prélat l'a refusé, quoique le Roi l'ait pressé de l'accepter, disant qu'il souhaitoit être sacré de sa main. S. M. n'en a pas encore disposé, & il y a apparence qu'Elle ordonnera serieusement à Mr. Fleury de se charger de cet Archevêché, puisque c'est sa volonté; & qu'il sera obligé d'obéir, quoi qu'il ait fait entendre que son ambition étoit bornée à l'honneur d'être chargé de l'éducation de S. M.

Le Marquis de Biron premier Ecuyer de S. A. R. le Duc Regent, a été fait Membre du Conseil de Regence, & la Charge d'Inspecteur General de l'Infanterie du Royaume, dont il avoit été nouvellement pourvû, réunie au Bureau de Mr. le Blanc. Le Grand Maître de *Malte* a envoyé au Chevalier de Langeron, qui commandoit à *Marseille* pendant que la peste a affligé cette Ville, la grande Croix de l'Ordre, en consideration des bons services qu'il a rendus. On a établi un nouveau Conseil pour regler la liquidation des Effets visez, qui est composé de Mr. le Chancelier, des Maréchaux de Villars, de Tallard, d'Uxelles & de Bezons, de l'Archevêque de

*Roien,*